Le budget

M. Charest: Monsieur le Président, je vais d'abord commenter rapidement l'allusion que fait mon collègue au sujet d'un commentaire que j'aurais fait au sujet des taux d'intérêt. Je n'ai pas fait ce commentaire-là.

Je vais m'arrêter immédiatement et lui demander quelle est sa source.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec intérêt que j'ai écouté le député, et je dois admettre que ses paroles ressemblent davantage à un repentir de la dernière heure, à une véritable confession, à une catharsis.

Je voudrais partager mon temps de parole avec d'autres députés. Le député a parlé avec beaucoup de sérieux des conséquences de la réduction des transferts pour les provinces.

Le député sait bien que les transferts sont une combinaison de points d'impôt et d'espèces et que, selon les dispositions actuelles du FPE et du RAPC, dans certaines provinces, le montant des espèces serait réduit à des niveaux qui empêcheraient le gouvernement fédéral d'avoir un certain poids pour faire respecter les normes nationales en matière d'éducation, de santé, etc.

Le député admet-il ou convient-il que le regroupement des programmes sous un transfert, le regroupement des points d'impôt et des espèces, aide en fait le gouvernement fédéral à s'assurer que le Canada possède des normes nationales appropriées?

M. Charest: Monsieur le Président, je crains que les propos du député de Mississauga—Sud ne soient légèrement confus. Si je l'ai bien compris, dans la première partie de sa question, il a dit que la diminution proposée des transferts d'espèces et de points d'impôt réduirait au minimum le poids du gouvernement lui permettant de faire respecter des normes nationales. Puis, le député a demandé comment nous pensons que le gouvernement peut imposer certaines normes ou a mentionné que nous devrions continuer de le faire.

Si le gouvernement désire agir unilatéralement et annoncer les compressions d'avance, j'espère qu'il n'est pas assez naïf pour croire qu'il pourra se réunir avec les provinces et négocier avec elles un certain type de norme. Il ne reste rien à négocier.

Si le député a déjà assisté à une rencontre fédérale-provinciale, il constatera qu'il est très surprenant de s'asseoir avec des ministres d'autres provinces qui disent au ministre du Développement des ressources humaines: «Il ne reste rien à discuter, puisque vous avez pris la décision de réduire les transferts. Que voulez-vous de nous?» C'est ce à quoi se résumera la réunion.

Cela met en évidence une des grandes faiblesses de cette méthode. Pendant la campagne électorale, nous estimions que, si nous voulions réussir à réduire le déficit et la dette, et étant donné que ce sont tous les gouvernements du pays qui accusent des déficits et des dettes, il fallait que tous les gouvernements participent aux efforts pour les réduire.

• (1225)

Il aurait fallu tenir un processus officiel, une réunion fédérale-provinciale où le gouvernement aurait consulté les provinces pour établir avec elles des objectifs communs de réduction du déficit et de la dette et, comme cela aurait supposé des réductions dans les transferts aux provinces, ils auraient examiné un à un les secteurs de dépenses communes où le gouvernement utilise son pouvoir de dépenser pour déterminer dans quel secteur chaque palier de gouvernement devrait intervenir. C'est la méthode logique que nous avons proposée. Mais le gouvernement a décidé d'agir unilatéralement.

M. Jim Silye (Calgary-Centre, Réf.): Monsieur le Président, j'ai trouvé le discours du député de Sherbrooke extrêmement intéressant, surtout quand on songe qu'il s'est porté candidat à la direction d'un parti qui, ayant hérité du gouffre de 170 milliards de dollars du gouvernement libéral, s'est borné à faire passer le montant à 420 milliards de dollars.

Je trouve intéressante la façon dont il s'y prend, à la première occasion qui lui est offerte, pour s'attaquer à un budget libéral. Dans l'opposition, on est porté à attaquer les budgets du gouvernement. Nous en avons fait tout autant. Toutefois, ce budget comporte certains aspects qui méritent qu'on s'y arrête. C'est notamment le cas du montant de neuf milliards de dollars de compressions que le gouvernement a proposé et que l'opposition a réclamé au cours des deux dernières années. Certes, c'est modeste, c'est trop peu, mais là n'est pas la question.

Je voudrais poser trois questions précises au député de Sherbrooke. À l'époque où il faisait partie du gouvernement, pourquoi les conservateurs n'ont-ils pas pu ou voulu réduire le déficit? Quel est actuellement, selon lui, le plus gros problème au pays? La dette, le service de la dette ou le déficit? Que pense-t-il de la solution du Parti réformiste qui consiste à éliminer complètement le déficit en trois ans, à chercher à établir un budget équilibré et à protéger les contribuables contre les augmentations d'impôts décidées par le gouvernement grâce à une loi de protection du contribuable?

M. Charest: Monsieur le Président, je désire remercier le député de Calgary-Centre de sa question et, surtout, de l'occasion qu'il me donne de remettre les choses au point, car ce budget nous permet de replacer les faits dans leur juste perspective.

Il m'a demandé quelles étaient les choses que le gouvernement conservateur avait accomplies et non accomplies. Je vais y répondre très objectivement.

Lorsque nous avons formé le gouvernement, en 1984, les dépenses de programmes augmentaient annuellement de plus de 13 p. 100. Nous avons ramené le taux de croissance à quelque 4 p. 100. Deuxièmement, lorsque nous avons pris le pouvoir, le déficit annuel était de plus de 8 p. 100 du PIB, nous l'avons ramené à 5 ou 6 p. 100.

Je vais aller plus loin que cela, car je sais que le député préfère les faits aux beaux discours. Il y a un document qui a été publié par ce gouvernement et qui s'intitule: Programme: Emploi et croissance—Instaurer un climat financier sain. Je suis sûr qu'on peut en demander un exemplaire au ministère des Finances.

Ce document libéral, publié en octobre dernier, contient à la page 9 un graphique très intéressant qui donne le déficit fédéral en pourcentage du PIB. Ce que montre ce graphique, c'est que, à partir de 1984, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, le déficit commence à diminuer considérablement. Cela témoigne